

contrat de saillie IAC

Saison de monte 2024 / ACHAT DE DOSE

GREATSTAR EMBET TILIA (PFS)

<u>Vendeur :</u> <u>Acheteur :</u>

Dénomination : Elevage des Embets Dénomination :

Nom : Salomé SCHMITT Nom :

Adresse : Lieu dit les Embets Adresse : CP ville : 68650 LAPOUTROIE CP ville :

Tel: 0673697117 Tel: Email: Salome.schmitt@gmail.com Email:

Jument:

Nom : Race : Père : Mère :

Numéro SIRE:

Taille:

Date souhaitée de l'envoi des paillettes :



Conditions de vente 2024 en IAC:

L'acheteur achète au vendeur une saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

- Une carte de 165€ TTC (dont TVA 5,5%) payable à la naissance du produit viable.
- Une dose de 8 paillettes au tarif de 165€ TTC (dont TVA 5,5%) payable à l'envoi du présent contrat. En cas de reliquat, les paillettes seront propriété de l'acheteur et pourront être réutilisées ou revendues, seule une carte sera à régler et un nouveau contrat « reliquat » devra être envoyé pour un autre poulain.
- Les frais techniques (140€ ttc, dont TVA 5,5%) payable à l'envoi du contrat et indispensable à l'envoi de la semence

Nom et adresse du centre de mise en place où envoyer les paillettes :

CP/Ville:

Tel:

La réservation est effective au retour du présent contrat signé, accompagné du règlement

Fait en double exemplaire à :

Signature du Vendeur : Signature de l'acheteur avec la mention lu et approuvé